



67

Bernard Lefeur fils - Legitime de honorables Messieurs - Guillaumes  
 Lefeur et Lucie Lefeur, et de Monsieur Michel Fay Le Maire Curé de  
 Casteville et Paroisse de Chaudry baptisé ce jour Vint septiesme  
 et mil mil six cent cinquante et six et ont esté Paroissiens et  
 Maris honorables Messieurs Bernard Fay, et Lucie Lefeur de par  
 ay par Fay de plusieurs personnes de la Paroisse de Fay, ledit Fay et ay  
 par devant eux ce jour

*[Illegible signature]*

*[Illegible signature]*  
 curé 1666

*[Illegible signature]*  
 J. Guillou  
 1666

Microfilm 5M1.215 - CHATEL AUDREN - 22 - 1627-1668  
 photocopie agrandie d'après celle blanche -

Relève par James Pierre HENRY  
 GRANVILLE - FRANCE

La collection des registres paroissiaux conservée en mairie ayant été microfilmée, il a été possible de retrouver l'acte de baptême concernant Bernard Lesné sur le microfilm, coté 5 Mi 215, correspondant au registre des années 1653-1665.

Je vous envoie deux photocopies, de qualité moyenne, exécutées à partir de la vue de cette page. Voici la transcription de cet acte figurant en fait du folio 67 recto :

*Berna[r]d Lesné fils légitime de honorables gens Guillaume Lesné et Luce Leguevelz a este par moy M[essire] Jan Le Meur Cure de ceste ville et paroisse de Ch[atel]audren baptise ce jour vi[n]ctz septiesme apvril mil six centz cinquante et six et ont estes parains et maraines honorables les gens Bernard Haye et Luce Grou dame du Porc en présence de plusieurs personnes digne de foy, ledict jour et an que devant*

*Luce Grou*

*B. Haye*

*Je Guillonic*

*[ ] enon*

*1656*

*Jan Le Meur*

*cure 1656*

Espérant que ces informations vous seront utiles, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Anne LEJEUNE

P.J. : 2 photocopies

*répondre le 17.7.99 pour visite et consultation sur place le 25 oct prochain*